

## PRATIQUE ET THÉORIE DES LIBERTÉS

2026

Sous la direction de :  
Manon Altwegg-Boussac, Marie Alice Chardeaux, Marie Cretin Sombardier,  
Afroditi Marketou, Claire Marzo, Frédéric F. Martin

La formation est décrite sur le site web :

<https://droit.u-pec.fr/formations/masters/master-droit-des-libertes-parcours-pratique-et-theorie-des-libertes-1>

Période de candidatures :  
17 février - 16 mars,  
Phase principale d'admission :  
3 juin - 16 juin,  
Phase complémentaire d'admission  
19 juin - 19 juillet  
Début des cours prévu :  
1 septembre 2026

Faculté de droit Paris Est  
83-85 avenue du Général de Gaulle  
94000 CRÉTEIL  
Tél : 01 56 72 60 50  
[mnum-droit@u-pec.fr](mailto:mnum-droit@u-pec.fr)

### **1. Former des défenseurs des libertés**

L'objectif du Master est de former des juristes maîtrisant le droit positif (textes et jurisprudence) et capables d'analyser les enjeux et débats contemporains relatifs aux libertés.

Les étudiants pourront ainsi y acquérir les compétences nécessaires pour comprendre, analyser argumenter et défendre les libertés dans des contextes professionnels variés.

### **2. Un diplôme alliant théorie et pratique**

Le Master, doté d'un parcours spécifique dès la première année, se distingue par son articulation entre réflexion théorique et mise en pratique.

- Sur le plan pratique, il propose des enseignements appliqués, des partenariats ciblés avec des acteurs de la défense des libertés, ainsi que par l'option d'un apprentissage en M2.
- Sur le plan théorique, il offre une formation approfondie permettant d'acquérir des connaissances fondamentales en droit des libertés, de développer une culture juridique solide et de porter un regard critique sur les grandes questions contemporaines comme sur les contentieux particuliers.
- 

### **3. Des étudiants pleinement acteurs de leur parcours**

L'une des forces du Master est de placer les étudiants au cœur de leur formation. Ils seront amenés à :

- Construire et défendre une argumentation juridique, à l'écrit comme à l'oral, sur des questions liées aux libertés.
- Participer à des ateliers immersifs favorisant un contact direct avec le terrain.
- Interagir régulièrement avec des professionnels.
- Enrichir leur personnalité intellectuelle à travers diverses productions (article scientifique, mémoire de recherche ou appliqué, organisation d'événements, création de podcasts, etc).

### 1. Une approche transversale au-delà des clivages disciplinaires

Le droit des libertés fondamentales transcende les « branches du droit » et présente sa propre cohérence. Il repose sur des raisonnements et techniques contentieuses spécifiques, convoque des fondements théoriques identifiés et est traversé par des problématiques spécifiques : le développement des sciences et techniques, les enjeux environnementaux, les inégalités, le foisonnement de constitutionnalismes autoritaires, etc. Ce diplôme a donc vocation à couvrir différentes disciplines, essentiellement de droit public (droit constitutionnel, administratif, droit comparé, international et européen), de droit privé (droit pénal) ou à la frontière du droit public et du droit privé (environnement, santé), d'histoire du droit, de théorie ou philosophie du droit, appliqués à la question des libertés.

### 2. Une possible formation en apprentissage en M2

Ce diplôme propose en M2 une formation en apprentissage (au choix avec la formation initiale), opportunité rare pour un Master dédié au droit des libertés fondamentales. Les étudiants pourront ainsi choisir dès le M2 de poursuivre leur formation en alternance : dans une institution, entreprise, association ou toute autre structure pertinente. Les divers partenariats du Master favorisent cette insertion professionnelle (tout comme pour la formation initiale, avec les stages proposés).

### 3. Un lien dynamique avec les chercheurs

Le Master *Pratique et théorie des libertés* affirme sa volonté d'articuler enseignement et recherche. Il s'inscrit pleinement dans les travaux menés au sein de l'axe *Libertés* du laboratoire *Marchés Institutions Libertés*.

- Les étudiants sont encouragés à participer aux activités collectives de recherche (workshops, séminaires, colloques, journées d'étude, conférences d'actualité) afin d'affiner leur regard critique.
- Les enseignements du Master les initient à la recherche théorique et appliquée. Certains ateliers de l'UE3 les familiarisent avec une approche de terrain (analyse de données juridiques, entretiens, etc.) ;
- Dès le M1, ils rédigeront un court article scientifique sur une question contemporaine relative aux libertés, avant de réaliser en M2 un mémoire de recherche ou appliqué.
- Ils auront également la possibilité d'organiser des événements variés : conférences, journées d'étude, podcasts.

### **Poursuite d'étude**

Le Master favorise l'immersion immédiate dans la vie active. Il est recommandé pour les étudiants se destinant au CRFPA (préparation au Grand Oral de droits et libertés fondamentaux). Les étudiants pourront aussi prolonger leurs études par un parcours doctoral (rédaction d'une thèse de doctorat) leur ouvrant une carrière d'enseignant-chercheur.

### **Métiers visés**

Au niveau national :

- CRFPA -Examen d'entrée à l'école d'avocat,
- Carrières administratives : concours de la fonction publique ; Ecole nationale de la magistrature (ENM), Instituts régionaux d'administration (IRA), concours de l'administration pénitentiaire (ENAP), police, collectivités territoriales (*etc*),
- Chargé de mission ou d'étude dans des organismes et institutions de recherche public ou parapublic. Commission nationale consultative de droits de l'Homme (CNCDH), Défenseur des droits (DDD), (*etc*),
- Cabinet de conseil ou d'audit en droit des libertés,
- Chargé de mission au sein des partis politiques, institutions administratives et associations d'intérêt général,
- Doctorat en droit en vue de préparer les concours de recrutement des enseignants-chercheurs.

Au niveau international :

- ONU
- Conseil de l'Europe
- ONG

### **Personnel enseignant**

14 enseignants chercheurs en droit public, droit privé et histoire du droit  
10 intervenants extérieurs

### **Condition d'accès**

Il n'existe qu'un seul parcours au sein du Master ; l'accès au M2 est réservé en priorité aux titulaires du M1.

Celui-ci est accessible à tout étudiant titulaire d'une Licence de droit (ou équivalent, sous réserve d'une appréciation du dossier).

Les années (M1 et M2) sont indissociables.

Possibilité de suivre la deuxième année (M2) en alternance

***Des connaissances fondamentales (S1, S2, S3)***

- Droit approfondi des libertés
- Culture juridique des libertés
- Droit européen, international et comparé des libertés
- Argumentation juridique et théorie du droit
- Pratique des recours ; Constitutionnalisme et libertés.

***Donnaissance thématique (S1, S2, S3)***

- Procédure pénale et libertés
- Administration, ordre public et libertés
- Au choix : Libertés numériques/Bioéthique/FRAPP-Construction de l'Etat et politique des langues/ Contentieux constitutionnel/ Droit des étrangers
- Fundamental social Rights
- Droit des étrangers
- Libertés et inégalités
- Libertés et crise écologique
- Théories critiques des libertés
- Libertés et questions de société

***Des ateliers pratiques en contrôle continu (S1, S2, S3, S4)***

- 4 ateliers « Actualités des libertés »
- 1 atelier « Méthodologie de la recherche »
- 2 ateliers « Protection des libertés et acteurs de la société civile »
- 2 ateliers « Argumentation et plaidoiries »

***Une initiation à la recherche (S1, S2, S3, S4)***

- Des ateliers « amorçage » de la recherche (article puis mémoire : S1, S3)
- Rédaction d'un article scientifique au S2 (avec suivi de rédaction)
- Rédaction d'un mémoire de recherche ou appliqué au S4 (avec suivi de rédaction)
- Suivi de conférences (S3, S4)

***Une pratique professionnelle***

- Stages de 3 mois (S2, S4) pour la formation initiale
- Formation en apprentissage en M2
- Lien avec les professionnels dans les enseignements

***Des initiatives dirigées***

- Organisation d'une journée d'étude
- Création de podcast ouverts vers la société civile
- Réalisation d'entretiens

***Un renforcement de l'anglais***

- Un cours de langue : LVE- English Introduction to Fundamental Rights
- Deux cours en anglais accompagnés (Workshop- Current issues of Rights ; Fundamental Social Rights)

- Analyser les textes, jurisprudences et doctrines relatifs aux droits et libertés.
- Maîtriser les ressources documentaires afin d'assurer une veille juridique professionnelle.
- Mobiliser les instruments juridiques nationaux, européens et internationaux dans le cadre d'une stratégie de défense des libertés.
- Rédiger des actes juridiques complexes (recours, mémoires, rapports).
- Construire une argumentation juridique solide et plaider ou présenter oralement une position juridique dans des contextes contentieux ou professionnels.
- Travailler en réseau avec des partenaires institutionnels, associatifs ou juridiques.
- Évaluer l'impact juridique et les enjeux sociaux et politiques d'une mesure affectant les libertés dans leur ensemble ou certains droits en particulier (administration, environnement, étrangers, expression, inégalités, numérique, pénal, social, vie privée, *etc.*).
- Porter des initiatives concrètes, tournées vers la société civile, dans la diffusion du savoir et la communication autour du droit des libertés.
- Adopter une posture critique face aux enjeux liés à l'usage du droit dans les contextes de crise, de répression ou de discrimination.